



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



18158471

18 OCT. 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0888 440 321

Dénomination

(en entier) : OLVIMAR

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Adresse complète du siège : rue J.B. Desmet, 30 - 1140 EVERE

Objet de l'acte : modification du siège social

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2018, l'assemblée a acté que le siège social de la S.A. OLVIMAR immatriculée à la BCE sous le numéro 0888.440.321 est transféré de la rue J.B. Desmet, 30, 1140 EVERE, à 1301 BIERGES, rue du Bois de Beaumont, 5 à dater du 8 octobre 2018. Monsieur Olivier SCHMIDT est chargé d'assurer les formalités de publicité quant à la modification du siège social de la société en sa qualité d'administrateur-délégué.

Monsieur Olivier SCHMIDT
Administrateur-délégué

Extrait du PV de l'AGE du 10 septembre 2018 :

1. Renouvellement mandats administrateurs

Le nécessaire n'ayant pas été fait en son temps, la présente assemblée confirme la reconduction des mandats des administrateurs depuis l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 4 mars 2013.

Sont donc reconduits les mandats de Monsieur Olivier SCHMIDT et Monsieur Vincent CLAUS, ainsi que de la SPRL QUENNAELLE (N° BCE : 0881.799.977), représentée par Monsieur Olivier SCHMIDT.

Leurs fonctions prendront fin après l'assemblée générale ordinaire de l'an deux mil dix-neuf.

Le mandat de Monsieur Vincent CLAUS est rémunéré.

Les mandats de Monsieur Olivier SCHMIDT et de la SPRL QUENNAELLE sont exercés à titre gratuit.

Cette motion est votée à l'unanimité.

2. Révocation mandat

Sur base du jugement du Tribunal de commerce francophone de Bruxelles rendu le 5 septembre 2018, par lequel Monsieur Vincent CLAUS est contraint de céder la totalité des actions qu'il détient dans la SA OLVIMAR, nous prenons la décision de révoquer le mandat d'administrateur de Monsieur Vincent CLAUS à dater dudit jugement, soit le 5 septembre 2018.

Nous nous réservons le droit d'intenter toute action à l'encontre de la gestion de Monsieur Vincent CLAUS durant l'exercice de son mandat d'administrateur.

Cette motion est votée à l'unanimité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

3. Nomination administratrice

L'Assemblée appelle Madame Cécile VAN DAELE, domiciliée à 1745 OPWIJK, Steenweg op Vilvoorde, 434, au poste d'administratrice avec prise d'effet immédiate.

Son mandat est non statutaire, exercé à titre gratuit et prendra fin après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de deux mille dix-neuf.

Ses pouvoirs lui sont conférés suivant l'acte de constitution de la société.

Cette motion est votée à l'unanimité.

4. Démission administrateur

L'assemblée accepte ensuite la démission de la SPRL QUENNAELLE de son poste d'administratrice à dater de ce jour.

A l'unanimité, l'assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat.

5. Nomination représentant permanent

Par décisions de l'assemblée générale extraordinaire de ce jour, la SPRL QUENNAELLE (N° BCE 0881.799.977), a nommé la SA OLVIMAR en tant que gérante.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de nommer Monsieur Olivier SCHMIDT, domicilié à 1745 OPWIJK, Steenweg op Vilvoorde, 434, en tant que représentant permanent de SA OLVIMAR pour l'exercice de ce mandat.

Monsieur Olivier SCHMIDT
Administrateur-délégué

PS : Dépôt simultané du PV de l'AGE du 10/09/2018

Extrait du PV du Conseil d'administration du 10 septembre 2018 :

Délibérations

1. Confirmation de la mise en place des fonctions des administrateurs

Après les débats, il est passé au vote conformément aux statuts.

Monsieur Olivier SCHMIDT, préqualifié, est nommé Président du Conseil d'Administration, à dater du 5 septembre 2018.

Il est également désigné Administrateur-délégué avec les pouvoirs de la gestion journalière les plus étendus à la même date.

Son mandat prendra fin après l'Assemblée Générale ordinaire de deux mil dix-neuf.

Ces résolutions sont votées à l'unanimité des voix.

2. Révocation du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Vincent CLAUS

Pour être en adéquation avec la décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue ce jour, le Conseil révoque le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Vincent CLAUS de la société à dater du 5 septembre 2018.

Cette motion est votée à l'unanimité.

Olivier SCHMIDT,
Président